



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2250

Texte de la question

## CRÉATION DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

M. le président. La parole est à Mme Claude Greff, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Claude Greff. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. Marc-Philippe Daubresse, ministre de la jeunesse et des solidarités actives.

Le 10 mars dernier, le Parlement votait la mise en place d'un nouveau service civique volontaire permettant, notamment, à des jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans de consacrer une part de leur temps à des missions utiles à la société. Ces missions d'intérêt général pourront revêtir divers caractères. Qu'elles soient éducatives, sociales, humanitaires, sportives, culturelles, voire également de défense ou de prévention, elles représentent avant tout un engagement volontaire citoyen qui a pour objet de renforcer la cohésion nationale. Vous connaissez mon engagement depuis de nombreuses années pour qu'un temps citoyen soit mis au service de la collectivité afin qu'une nouvelle dynamique soit insufflée à la geste républicaine. Cet engagement doit être un véritable devoir pour chaque citoyen quels que soient son lieu de vie et ses origines, c'est également une obligation morale et un apprentissage du milieu sociétal et de la cohésion nationale. C'est ce dispositif gagnant-gagnant qui doit se déployer : il est gagnant pour la société à laquelle le citoyen rend service et gagnant pour le volontaire, en particulier quand il est jeune, qui se forme en aidant notre pays sans faire, pour autant, de son engagement une démarche utilitariste.

Le texte de loi dont j'ai été la rapporteure au fond pour la commission des affaires culturelles prévoyait la mise en place d'une agence dont les décrets d'attribution sont parus ce week-end. Je me réjouis, monsieur le ministre, que les délais aient été tenus.

Pouvez-vous nous expliquer quelle mission sera donnée à cette agence que nous avons voulue sous la tutelle de votre ministère ? Des objectifs ambitieux ont été fixés. Pouvez-vous nous les rappeler et nous dire comment vous comptez les tenir ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. François Rochebloine. Très bien !

M. le président. La parole est à M. Marc-Philippe Daubresse, ministre de la jeunesse et des solidarités actives.

M. Marc-Philippe Daubresse, *ministre de la jeunesse et des solidarités actives*. Madame la députée Claude Greff, vous l'avez dit, voici un peu plus de deux mois, dans cette Assemblée, la proposition de loi relative au service civique a été l'objet d'un large consensus. C'était un engagement du Président de la République. Il est tenu. Deux mois après, conformément à nos engagements, tous les textes réglementaires ont été publiés. J'ai installé l'Agence du service civique hier. Elle est présidée, comme nous l'avions annoncé, par Martin Hirsch, qui a mis beaucoup de son âme dans ce texte, et vice-présidée par Luc Ferry et Jacques Godfrain que tous les parlementaires, ici, connaissent bien, pour leur engagement sur le service volontaire.

Nous avons donc décidé de fixer dans le texte des missions très claires. Nous allons promouvoir le service civique grâce à des actions spécifiques de communication dans les deux mois à venir. Les conditions d'un accès facilité aux jeunes seront réunies, afin qu'ils puissent concrétiser un engagement citoyen. Ainsi, 80 % des jeunes se disent prêts, à condition que ce service ne soit pas obligatoire, à participer à des causes humanitaires, environnementales ou solidaires. Nous le ferons par des actions nationales. Le Président de la République s'est ainsi engagé à ce que 150 jeunes accomplissent leur service civique en Haïti, et cette promesse sera tenue. Luc

Chatel a mis en place un plan " réussite scolaire " ; les jeunes effectuant un service civique accompagneront les élèves en difficulté. Benoist Apparu a pris des mesures d'accompagnement des personnes sans hébergement ou sans abri ; ces jeunes volontaires y participeront. Les collectivités locales sont en première ligne avec nous. Je lance d'ailleurs, en fin d'après-midi, une opération en Essonne avec Manuel Valls et Nathalie Kosciusko-Morizet.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Claude Greff](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2250

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** Jeunesse et solidarités actives

**Ministère attributaire :** Jeunesse et solidarités actives

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 mai 2010